

Infos Pratiques **R4C** 2026

1. C'est une course pédestre qui traverse des domaines privés

- Elle est réservée à la course à pied sans bâtons, interdite aux randonneurs et aux marcheurs.
- Les engins à roues ou à roulettes, motorisés ou pas, sont interdits.
- Les chiens sont interdits.
- La traversée des parcs des châteaux est strictement réservée aux coureurs portant un dossard de l'épreuve.

2. Date, horaire et lieu, parcours, ravitaillements

- **Dimanche 15 novembre 2026 à Chevreuse (78460).**
- **Distance d'environ 17 km (voir parcours précis sur [site WEB de la course](#)).**
- Départ et arrivée au village de la course près du parking de la piscine de Chevreuse (voir précisions sur le [site WEB de la course](#)).
- **Le départ aura lieu à 9h30 pour tous les participants.**
- **Briefing 15 minutes avant le départ.**
- **Un premier ravitaillement au 10^{ème} kilomètre.**
- **Un autre à l'arrivée.**
- L'organisateur recommande à chaque participant d'avoir sur lui au départ une réserve d'eau suffisante, une réserve alimentaire solide et un gobelet.

3. Conditions de participation

- Course ouverte **aux coureurs nés avant le 1^{er} janvier 2010.**
⇒ Voir règlement sur [site WEB de la course](#) et sur le site onsinscrit.com
- **Aucun certificat médical ne sera pris en considération.**
- Si des consignes sanitaires et/ou si la mise en place d'un dispositif VIGIPIRATE sont requis par une administration compétente pour le jour de la course, cela sera indiqué sur le [site WEB de la course](#): les participants s'engagent à les respecter.

4. Inscriptions, nombre de places, tarifs et modalités

- **Nombre de places = 3000.**
- **Tarif par coureur : 25 € pour les 1000 premiers inscrits / 27 € pour les 1000 inscrits suivants / 29 € pour les Inscrits suivants**
- **Les inscriptions seront possibles du mardi 1er septembre 2026 à 07h00 au samedi 14 novembre à 17h00** (ou bien dès que le nombre de places disponibles est atteint). **Aucune inscription le jour même.**
- **Les inscriptions se font exclusivement par Internet sur le site de notre partenaire onsinscrit.com.**
⇒ Voir règlement sur [site WEB de la course](#) et sur le site onsinscrit.com.
- **Pour valider l'inscription et pouvoir retirer son dossard**, le numéro enregistré dans le dossier d'inscription pour le PPS ou la licence doit être celui PPS ou d'une licence **valide au 15 novembre 2026.**
- **Les participants doivent veiller à s'inscrire avec les mêmes nom et prénom** que ceux indiqués sur le PPS ou la licence (exemples d'erreurs courantes : nom de jeune fille / nom de femme mariée ; noms composés ; présence de tirets ou non ; etc.).

5. Option pour le Remboursement ou le Transfert d'une inscription

- Elle permet de se faire rembourser l'inscription en cas d'impossibilité de participer ou de la transférer à quelqu'un d'autre.
⇒ Voir règlement sur [site WEB de la course](#) et sur le site onsinscrit.com.
- **Le paiement de cette option doit être impérativement fait en même temps que celui l'inscription** (il n'est pas possible de l'acheter après inscription).

6. Retrait des dossards

- ⇒ Les éléments requis pour le retrait des dossards sont précisés dans le règlement sur [site WEB de la course](#) et sur le site onsinscrit.com.

- Les dossards seront à retirer du **mercredi 11 novembre 2026** au **samedi 14 novembre 2026** à l'adresse et aux horaires indiqués ci-dessous :

Sport 2000 – Courcelles-sur-Yvette	
Route de la Noue – Centre Commercial Intermarché Val de Courcelles 91190 Gif Sur Yvette (à 350 m de la gare du RER B, Courcelles-sur-Yvette)	
Mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 novembre	de 15h00 à 19h00
Samedi 14 novembre	de 10h00 à 18h00

- Sauf dérogation à demander par mail à l'organisation (contact@associationr4c.com), **le retrait de dossard ne sera pas possible le jour de la course.**
- Une tierce personne pourra retirer le dossard d'un ou de plusieurs participants
⇒ Voir règlement sur [site WEB de la course](#) et sur le site onsinscrit.com.
- **La rétrocession, le don, le prêt et l'échange de dossards, à titre onéreux ou gracieux, sont interdits : si une personne qui s'inscrit n'est pas certaine de pouvoir participer**, l'option annulation est justement là pour permettre de se faire rembourser ou de transférer son inscription à une autre personne.

7. Transports – Parkings – Toilettes – Consignes

- Transport recommandé : **RER B** St Rémy-lès-Chevreuse, à 3 km du départ.
- **Navettes gratuites** de la gare RER jusqu'au centre de Chevreuse. **Horaires à préciser.**
- Plusieurs parkings sont accessibles dans le centre de Chevreuse, ou proches de la gare RER. Voir le plan qui sera mis sur [site WEB de la course](#).
- Des **toilettes** temporaires seront installées aux abords du village.
- Une **consigne sacs** sera à disposition ainsi qu'une **consigne vélos**. Les deux sont surveillées, cependant veuillez ne pas laisser d'objets de valeur.

8. Chronométrage

- Nouveauté de cette année, **un tapis de chronométrage sera disposé au départ et à l'arrivée** ce qui permettra de **chronométrer et de classer individuellement chaque participant avec son temps réel**.
- Le temps officiel de course sera également enregistré.
- **La détection, par les tapis, de la puce qui est sur le dossard est facilitée s'il n'est recouvert par aucun vêtement.**
⇒ Voir règlement sur [site WEB de la course](#) et sur le site onsinscrit.com

9. Sécurité

L'organisation recommande à chaque participant

- **d'avoir sur lui un téléphone portable** en état d'appeler les secours mis en place par l'organisation (ces numéros seront imprimés sur les dossards). En cas d'incident/blessure, un QR code sera présent sur les dossards, en le flashant vous ouvrirez une page Croix Rouge qui vous géolocalisera.
- **d'avoir indiqué son propre numéro de téléphone portable** dans le dossier d'inscription en ligne
- d'avoir sur soi une couverture de survie

10. Respect de l'environnement

- Il est strictement interdit d'abandonner quelque déchet que ce soit et où que ce soit (hormis dans les poubelles mises à disposition par l'organisation à cet effet).
- Pour éviter l'érosion du sol, le piétinement de la flore et le dérangement de la faune sauvage, le parcours de la **R4C** emprunte des chemins déjà tracés : **Il est obligatoire de suivre ces chemins balisés.**